



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir **des données sur la formation professionnelle 2020 de l'OPCO-EP**. Il propose une photographie des caractéristiques et des conditions d'accès des salariés à la formation professionnelle continue au niveau de l'OMPL, du secteur et des branches professionnelles.



## RECOURS COHÉRENT À LA FORMATION

La branche est caractérisée par un certain équilibre dans l'accès à la formation professionnelle. En effet, elle regroupe 15,8 % des salariés du secteur santé et est à l'origine de 14,2 % des actions de formation. Dans ce cadre, 18,4 % des salariés ont suivi au moins une formation en 2020.



## TAUX ASSEZ FAIBLE D'ACCÈS À LA FORMATION

Au sein de la branche :

- les salariés enrichissent majoritairement leurs compétences par des stages, financés dans le cadre du plan de développement des compétences (13,4 %). Néanmoins, par rapport au secteur (15,3 %), le taux d'accès à ce dispositif est plus faible. En revanche le contrat de professionnalisation est plus fortement utilisé 4,5 %, notamment pour la formation des assistants dentaires.
- les entreprises ayant mobilisé au moins un des dispositifs de formation sont plus utilisatrices du contrat de professionnalisation (8,3 %) que le secteur (3,3 %) mais recourent moins souvent au plan de développement des compétences (11,5 % contre 17,1 %).

## Données de cadrage 2020<sup>1</sup>

Nombre total d'actions de formation	10011	70557	89175
Effectifs salariés totaux <sup>2</sup>	54422	344765	459600
Nombre d'entreprises formatrices	4153	20075	25364
Nombre total d'entreprises	22167	78440	102031

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

## Taux d'accès à la formation (%)

Branches professionnelles	Taux d'accès des salariés à la formation <sup>3</sup>			Taux d'entreprises formatrices <sup>4</sup>		
	Cpro	Capp	PDC	Cpro	Capp	PDC
	4,5	0,4	13,4	8,3	0,9	11,5
	1,0	4,1	15,3	3,3	11,7	17,1
	0,8	3,5	15,1	2,8	10,2	17,3

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Cpro : contrat de professionnalisation.

Capp : contrat d'apprentissage.

PDC : plan de développement des compétences.

1 : les données formation proviennent de la base de données « formation 2020 » de l'OPCO EP. Les branches professionnelles « Entreprises d'économistes de la construction » et « cabinets de géomètres » adhèrent depuis la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » à un autre OPCO. De ce fait elles ne sont pas prises en compte dans cette fiche au niveau au niveau des données relatives à l'OMPL.

2 : données estimées.

3 : ensemble des actions de formation.

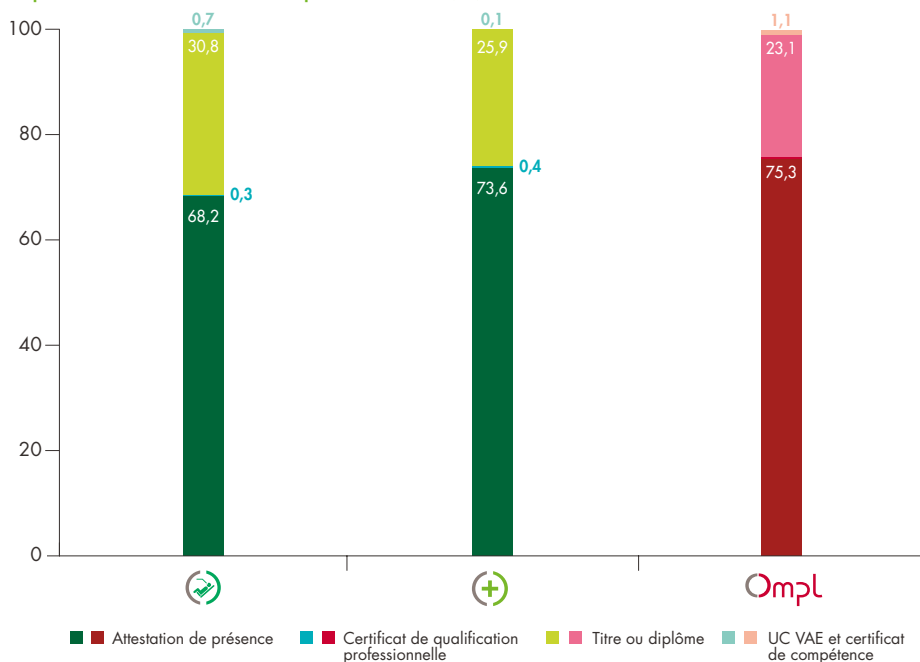
4 : entreprises ayant mobilisé au moins une fois le dispositif de formation considéré.



### LARGE DOMINANCE DES ATTESTATIONS DE PRÉSENCE

Pour les salariés de la branche, le renforcement des compétences s'effectue majoritairement par des formations débouchant sur une attestation de présence, 68,2 % (stages et assimilés). À l'exception des titres et diplômes (30,8 %), les autres sanctions sont plus marginales (1,0 %).

Répartition des formations par sanction (%)



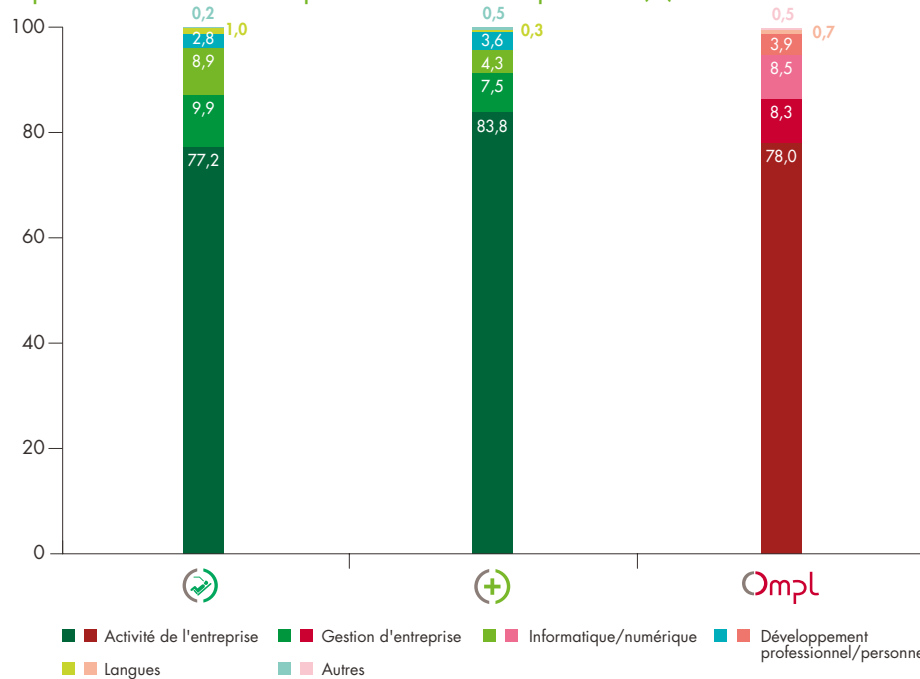
Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



### DOMAINES DE COMPÉTENCES TRÈS CIBLÉS

Les besoins de la branche en acquisition de compétences se concentrent dans l'activité première l'entreprise, 77,2 % (formations d'assistants dentaires, AFGSU, implantologie, ...). En retour, les autres thèmes de formations sont peu investis.

Répartition des formations par domaine de compétences (%)



Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



Secteur santé

Branche professionnelle



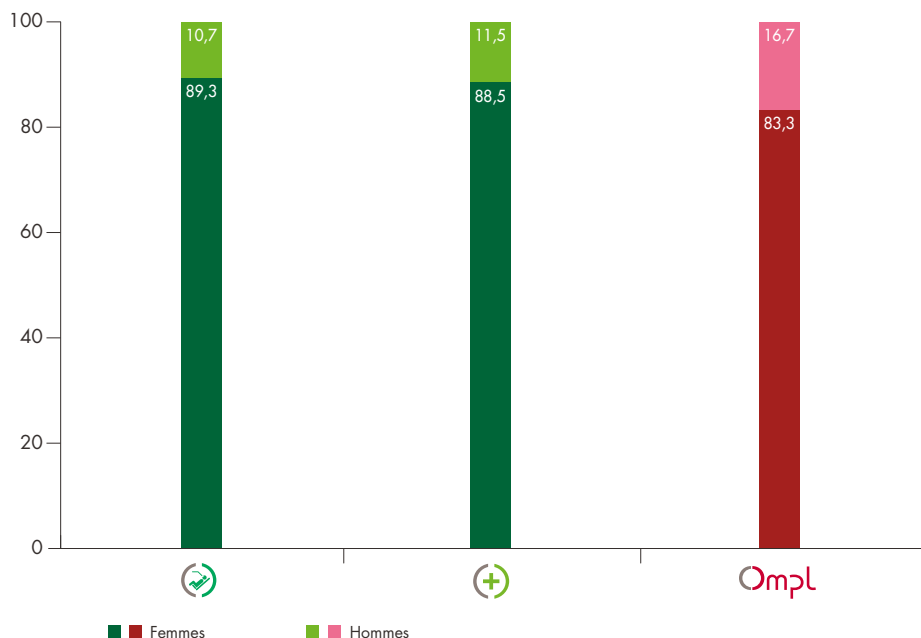
Cabinets dentaires



### ACCÈS À LA FORMATION DIFFÉRENT SELON LE GENRE

89,3 % des salariés formés sont des femmes. Cette proportion est légèrement inférieure à celle qu'elles détiennent dans l'ensemble des salariés de la branche (estimée à 94,2 % en 2020).

### Répartition des stagiaires par genre (%)



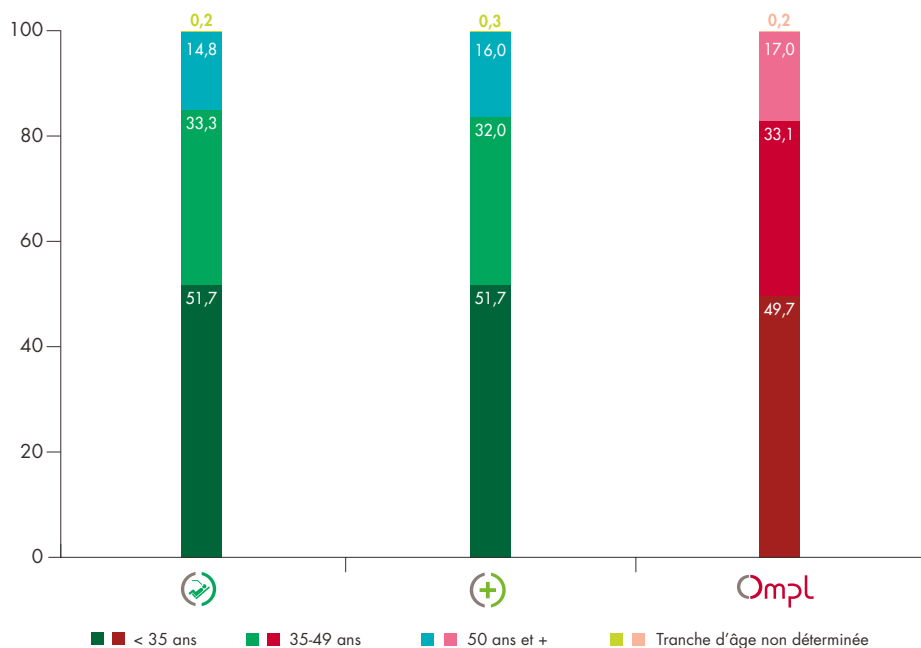
Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.



### ACCÈS INÉGAL SELON LA CLASSE D'ÂGE

Les salariés de moins de 35 ans sont proportionnellement plus nombreux parmi les stagiaires : 51,7 % des formés contre 33,6 % des salariés (part estimée pour 2020).

### Répartition des stagiaires par tranche d'âge (%)



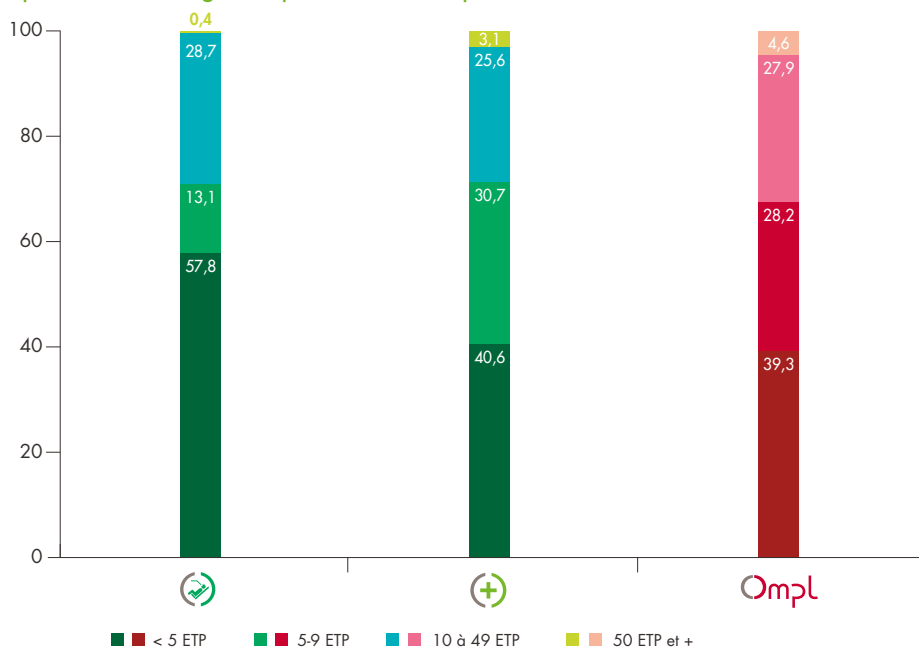
Sources : OPCO EP, bases formation 2020.



### ACCÈS DIFFÉRENT À LA FORMATION SELON LA TAILLE D'ENTREPRISE

Les salariés de TPE (moins de 9 salariés) sont sous représentés parmi les stagiaires : 70,9 % des stagiaires alors que ces entreprises emploient 88,8 % des salariés de la branche. En revanche, les entreprises de 10 salariés et plus regroupent 29,1 % des stagiaires contre 11,2 % des salariés.

### Répartition des stagiaires par taille d'entreprise en ETP (%)



Sources : OPCO-EP, bases formation 2020.




### SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

Le taux d'accès au plan de développement des compétences varie fortement d'une région à l'autre.

Il est :

- maximal pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur (16,5 %);
- minimal pour les DOM (1,2 %).

### Taux d'accès des salariés à la formation par région (%)

Régions	Cpro	Capp	PDC
Auvergne-Rhône-Alpes	3,7	0,1	11,8
Bourgogne-Franche-Comté	2,8	0,2	12,4
Bretagne	1,7	0,0	12,5
Centre-Val de Loire	2,9	0,1	10,4
Corse	0,5	0,5	8,6
DOM	0,3	0,4	1,2
Grand Est	2,4	0,5	12,6
Hauts-de-France	2,4	0,3	13,9
Île-de-France	5,1	0,4	16,2
Normandie	2,4	0,2	13,5
Nouvelle-Aquitaine	3,2	0,1	12,0
Occitanie	3,6	1,2	13,1
Pays de la Loire	3,0	0,1	12,4
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,4	0,4	16,5
	<b>4,5</b>	<b>0,4</b>	<b>13,4</b>

Sources : OPCO-EP, bases formation et adhérents 2020 ; Insee, DADS 2008-2018, estimations.

Champ : ensemble des actions de formation.